

Extrait du IEN Vienne 2

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.vienne2/spip.php?article1435>

Principe du prêt de séries de livres par les écoles pour les écoles

- Matériel en prêt - Séries de livres disponibles dans les écoles -

Date de mise en ligne : vendredi 3 décembre 2010

IEN Vienne 2

Dans chaque école, on a quelques séries de livres plus ou moins importantes selon la richesse de l'école et le choix de l'équipe d'acheter des séries de livres. Certains les font acheter aux enfants, le plus souvent ces séries restent 4 périodes sur 5 dans les placards. Or elles pourraient intéresser d'autres écoles à d'autres moments que quand ils sont étudiés.

Le principe est simple : *recenser les séries de livres* qui existent dans les écoles que les enseignants seraient disposés à prêter à d'autres classes, ce qui permettrait d'emprunter des livres dans d'autres écoles. Plus les enseignants prêteront leurs séries, plus il y aura de séries à emprunter.

Conditions : les personnes qui empruntent *s'engagent à prendre soin des livres* des autres écoles comme si c'étaient les leurs, mais les enseignants qui prêtent doivent s'attendre à ce que les livres s'abîment un peu plus dans les mains d'élèves que dans les placards.

Fonctionnement : les enseignants intéressés par des séries *contactent directement les écoles* et s'entendent avec elles sur les modalités de prêts (la durée, le lieu où récupérer les livres). Un enseignant référent est nommé, celui qui a les livres dans sa classe par exemple. Ainsi un enseignant qui souhaite emprunter la série contacte directement cette personne.

Les écoles de la circonscription qui souhaitent participer peuvent remplir la grille vierge et me la renvoyer.